

**PRÉFET  
DU HAUT-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET  
DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES INSTALLATIONS  
CLASSÉES

Affaire suivie par : M. Jean-Philippe ROUX

Tél. : 03 89 29 22 26

[jean-philippe.roux@haut-rhin.gouv.fr](mailto:jean-philippe.roux@haut-rhin.gouv.fr)

dossier n°657

DREAL GRAND ES/UD 68

Affaire suivie par Mme Catherine ZWINGELSTEIN

Tél : 03 88 13 08 98

[catherine.zwingelstein@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.zwingelstein@developpement-durable.gouv.fr)

Ref.: 0006702043\_2025\_08\_07\_Hôpital civil de Colmar\_VllevédeMed

Colmar, le 26 AOUT 2025

Notifié par courriel à :

[vincent.mathieu@ch-colmar.fr](mailto:vincent.mathieu@ch-colmar.fr)  
[severine.volet@ch-colmar.fr](mailto:severine.volet@ch-colmar.fr)

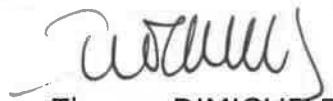
Madame la directrice,

Le service des installations classées m'a rendu compte de l'inspection du 7 août 2025, dont il vous a communiqué une copie du rapport de visite. Celle-ci portait sur le respect de l'arrêté du 22 novembre 2023 portant mise en demeure relatif aux dispositions applicables aux blanchisseries soumises à la rubrique 2340. Les constats effectués révèlent que les prescriptions portées par l'arrêté précité sont désormais respectées.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation  
Le directeur de cabinet, secrétaire général suppléant

  
Thomas DiMICHELE

Madame la directrice  
Hôpital civil de Colmar  
39 Avenue de la Liberté  
68000 COLMAR